



## DELIBERATION DU CONSEIL DU POLE METROPOLITAIN DU PAYS DE BREST

Séance du 12/05/2022

Référence
2022_05_10

Objet de la délibération
Renouvellement de la ligne de trésorerie

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
45	32	40

Date de la convocation
05/05/2022

Date d'affichage
05/05/2022

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 40
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2022 et le 12 mai à 14 heures 30 minutes, le Conseil du Pôle Métropolitain du Pays de Brest, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au, siège de la Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay sous la présidence de CUILLANDRE François, Président

### **Présent.e.s :**

M. CUILLANDRE François, Président, Mmes : BALCON Claudie, CHALINE Nathalie, CHEVALIER Christine, CRÉAC'HCADEC Marie-Annick, GODEBERT Viviane, MALGORN Bernadette, MORVAN Anne-Sophie, NICOLAS Gaëlle, SOUDON Chantal, MM : CAP Dominique, COLIN Christophe, CYRILLE Yves, DISSAUX Glen, GOALEC Bernard, GOSSELIN Jacques, GOULAOUIC Pascal, GOURVEZ Jean-Yves, GOUÉROU Jacques, GUÉVEL Yann, KERNÉIS Mickaël, LARS Roger, LECLERC Patrick, MOUNIER Gilles, PICHON Ronan, PRIGENT Pascal, RAPIN Raphaël, ROUDAUT Stéphane, SALAUN Gilles, TALARMAIN Roger, TALARMIN André, TREGUER Jean-François

### **Suppléant.e.s :**

Mme CHALINE Nathalie (de M. LE LORC'H Jean-Michel), MM : COLIN Christophe (de Mme LAMOUR Marguerite), CYRILLE Yves (de M. POUPON Julien), DISSAUX Glen (de M. NÉDÉLEC Yohann)

### **Excusé.e.s ayant donné procuration :**

Mmes : ABIVEN Bernadette à M. PICHON Ronan, BONNARD LE FLOCH Frédérique à M. GUÉVEL Yann, CARO Pauline à M. SALAUN Gilles, GUILLORÉ Alexandra à M. LECLERC Patrick, QUIGUER Tifenn à M. CUILLANDRE François, MM : DU BUIT Yves à M. CAP Dominique, GIBERGUES Bernard à M. TREGUER Jean-François, GOURVIL Armel à M. ROUDAUT Stéphane

### **Excusé.e.s :**

Mmes : LAMOUR Marguerite, TOURNIER Emmanuelle, MM : BÈLE Christophe, GOURTAY Michel, LE BRIS Jacky, LE LORC'H Jean-Michel, NÉDÉLEC Yohann, POUPON Julien, QUILLÉVÉRÉ Bernard

### **Assistaient en outre à la réunion :**

Mmes DEMANGEON Luce, LE NAOUR Anne, MM : CANN Thierry, GREBOT Benjamin, SIEH Tayeb-Alexandre

**A été nommé(e) secrétaire :** Mme NICOLAS Gaëlle

### **Objet de la délibération :**

Renouvellement de la ligne de trésorerie

Il s'agit de renouveler une ligne de trésorerie de 100 000 € pour permettre le bon fonctionnement du Pôle métropolitain et anticiper sur les différentiels entre dépenses et perception de certaines subventions.

Nous avons à nouveau sollicité le Crédit Agricole qui nous fait la proposition suivante :

- Duré : 12 mois

Envoyé en préfecture le 20/05/2022

Reçu en préfecture le 20/05/2022

Affiché le

ID : 029-200033736-20220512-2022\_05\_10-DE

- Tirage : pas de minimum imposé
- Commission d'engagement : 0,20% l'an, soit 200 €
- Frais de dossier : néant
- Taux variable : Euribor 3 mois moyenné : + 1,00 % (base 365 jours). À titre indicatif, l'Euribor 3 mois moyenné, d'avril 2022 s'élève à -0.447%, soit un taux de départ de 0.553% (taux non flooré).

Il est proposé au Conseil d'autoriser le Président à signer le contrat de ligne de trésorerie aux conditions évoquées ci-dessus.

Décision du Conseil du Pôle métropolitain du Pays de Brest :

À l'unanimité, le Conseil du Pôle métropolitain du Pays de Brest autorise le Président à signer le contrat de ligne de trésorerie aux conditions évoquées ci-dessus

À Brest,

Le Président,

François Cuillandre